

Mardi 16 juin 2026

Communiqué de presse – Cellule sécheresse

État de la situation de sécheresse en Wallonie

La Cellule sécheresse, regroupant les différents interlocuteurs du secteur de l'eau en Wallonie, s'est réunie ce 16 juin sous l'égide du Centre de Coordination des Risques et de la Transmission d'Expertise (CORTEX) pour faire le point sur l'état des ressources en eau en Wallonie, maintenir un suivi périodique des impacts de la sécheresse dans le champ des compétences régionales (production d'eau potable, gestion de l'eau, navigation, agriculture, tourisme, forêts, etc.), et déterminer les mesures nécessaires pour y faire face.

1. Précipitations et indice de sécheresse

Depuis la réunion précédente (le 20 mai), le territoire a connu une répartition inégale de précipitations, entre 40 et 80 mm à l'exception des zones particulièrement touchées par l'épisode orageux du 30 mai. Les bassins de la Sambre et de la Dyle ont récolté jusqu'à 2x plus de pluies que la normale. Le maximum de précipitations a été relevé à Châtelet (161 mm) et le minimum à Comines (37 mm). À noter que l'épisode orageux du 30 mai était d'une intensité exceptionnelle avec une *période de retour** supérieure à 200 ans. La première quinzaine du mois de juin a été marquée par une période humide.

Les prévisions pour les 15 prochains jours indiquent une tendance sèche avec des températures notablement supérieures aux normales saisonnières et une absence de précipitations, à l'exception d'un épisode pluvio-orageux localisé attendu pour la journée du 19 juin.

L'**indice sécheresse de l'IRM** est proche de la normale pour l'ensemble du territoire wallon et la valeur devrait être maintenue durant les prochains jours. À l'exception toujours d'une zone très localisée à l'extrême-ouest (Hainaut) considérée comme sèche.

Période de retour : la période de retour est la durée moyenne au cours de laquelle un événement d'une même intensité se reproduit statistiquement. Pour les précipitations, elle permet d'estimer la probabilité qu'une pluie intense se produise dans une année donnée.*

2. Cours d'eau et barrages-réservoirs

En ce qui concerne les **cours d'eau navigables**, après avoir constaté une phase de décroissance à la fin du mois de mai à la suite d'un épisode chaud et sec, les pluies de début juin ont compensé les valeurs. La situation générale est normale et proche de la médiane sur la plupart des cours d'eau et leurs affluents.

Pour ce qui est des **cours d'eau non navigables**, les valeurs sont également stables. Hormis pour l'Escaut-Lys et l'Eau d'Heure où une vigilance particulière est de mise, ces deux zones étant plus sèches car peu arrosées.

Concernant les **barrages-réservoirs**, la situation est normale sur l'ensemble des ouvrages.

3. Eaux souterraines

La situation a peu évolué depuis la dernière réunion, le niveau des nappes repart à la baisse de façon normale. Les niveaux sont conformes à ceux des années sèches de référence (2019, 2023 notamment). Les fortes pluies de fin mai ont eu impact localisé, notamment dans le Condroz liégeois et la Basse-Sambre. Certaines nappes (ex. : Calcaires et grès du Condroz, ainsi que Calestienne et Famenne) montrent une tendance à la baisse, inférieure aux normales de saison.

4. Risques d'incendies

Pour les **milieux ouverts**, le risque est dès aujourd'hui modéré toutes provinces confondues. Avec la vague de forte chaleur annoncée, le risque sera localement élevé à partir du vendredi 19 juin. Pour la suite, la situation est encore incertaine, en fonction de l'incertitude concernant les orages annoncés. La situation est suivie par la Cellule Vigilance du Département de la Nature et des Forêts. Les **milieux forestiers** ne devraient a priori pas connaître de changement d'indicateur et rester en risque faible durant les prochains jours.

À cette occasion, le **Service public de Wallonie appelle les citoyens à faire preuve de prudence**. Il rappelle l'existence de la campagne spécifique de prévention aux risques d'incendies en milieu naturel et des consignes préventives comme :

- L'interdiction formelle de faire du feu en forêt ;
- Ne jamais jeter de mégots de cigarette, même par la fenêtre d'une voiture ;
- Éviter de garer une voiture dans les hautes herbes, qui peuvent s'enflammer au contact du pot d'échappement ;
- Ne pas brûler pas de déchets verts à moins de 25 m d'une forêt, et toujours prévoir de quoi éteindre le feu (ex. : tuyau d'arrosage à proximité), respecter aussi les règlements communaux en la matière ;
- Redoubler de prudence lors de travaux avec des outils produisant des étincelles ou de la chaleur (ex. : disqueuse, décapeur thermique) ;
- Être très vigilant avec les barbecues : les placer loin de toute végétation inflammable et prévoir un moyen d'extinction.

5. Kayaks

La liste de l'ensemble des tronçons ouverts à la pratique du kayak est consultable sur <http://kayak.environnement.wallonie.be>. A noter que le Viroin est fermé en raison d'un faible débit, ainsi que le tronçon de Nisramont à Maboge sur l'Ourthe (fermeture prévue ce 17 juin).

6. Baignade

En raison des fortes chaleurs annoncées, le Service public de Wallonie rappelle que la baignade est uniquement autorisée dans les zones de baignade officielles et recensées sur le site [Baignade - L'Environnement en Wallonie](#). Les baigneurs sont invités à éviter tout risque d'hydrocution en s'immergeant progressivement dans l'eau. Enfin, un épisode orageux n'étant pas à exclure en fin de semaine, les baigneurs sont encouragés à vérifier l'ouverture des sites de baignade juste avant de s'y rendre.

7. Production et distribution d'eau

La distribution publique d'eau ne rencontre actuellement aucune difficulté en Wallonie.

8. Conclusions

La situation est sous contrôle et n'appelle pas de mesure particulière. Le CORTEX poursuivra un monitoring de la situation et convoquera à nouveau la cellule sécheresse afin de réaliser un nouveau point sur la situation le 1 juillet à 9h00. Le CORTEX reste à votre entière disposition pour toute information complémentaire.

Pour la Cellule d'expertise sécheresse
Le Directeur du CORTEX
Simon RIGUELLE